



Noisy-le-Grand, le 1^{er} juin 2021.

BRAVO POUR VOTRE MOBILISATION DU VENDREDI 21 MAI 2021 CONTRE L'APPLICATION DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

610 signatures et record de manifestants depuis 1999 : pas mal pour un brassage de vent et pour des gens qui braillent devant la mairie, un vrai cyclone.



Suite à ce rassemblement, Madame le Maire nous a proposé un rdv le mardi 25 mai qui a été reporté au jeudi 27 mai. Elle affirme qu'elle n'a rien validé et Monsieur SENNEVILLE le confirme aussi, malgré les informations transmises dans certains services aux agents.

Il a été annoncé lors de cet échange d'une heure trente :

- Des pistes sont à l'étude par la Direction Générale mais aucune directive n'a été donnée.
- Madame le Maire souligne que le texte de loi ne peut être appliqué sans concertation et qu'elle fera patienter le préfet le plus longtemps possible.
- Aucune application de l'allongement du temps de travail, ni vol de congés, sans négociation avec les organisations syndicales.
- La priorité de Madame le Maire est la pénibilité de nos collègues du RIE et de réorganiser ce service pour permettre aux agents de travailler dans des conditions pérennes.

Donc nous continuons cette mobilisation afin de dynamiser nos actions.

Au-delà de notre lutte à Noisy-le-Grand, nous serons présents au rassemblement le 15 juin devant le ministère de la fonction publique pour demander l'abrogation de cette loi rétrograde.

Les cartes pétitions de l'ensemble des organisations syndicales départementales de Seine-Saint-Denis, signées par les agents de toutes les collectivités du département seront remises au préfet.

Cette loi annule tous les accords relatifs au temps de travail des agents qui avaient été négociés entre les organisations syndicales et la municipalité. Autant de mesures aujourd'hui essentielles pour aider les agents à résister à des conditions de travail particulièrement tendues.

La crise sanitaire qui touche notre pays depuis plus d'un an impacte fortement les agents publics. L'exercice de vos missions est rendu plus complexe.

Les congés ne sont pas des privilèges mais la juste reconnaissance du travail fourni et une compensation pour la faiblesse de nos salaires.

La fatigue se fait sentir. Notre disponibilité, notre réactivité et l'énergie dont nous faisons preuve au service de la population sont indispensables.

Nous continuons à vos côtés et réaffirmons à Madame le Maire notre volonté de ne pas appliquer cette loi à Noisy-le-Grand. Nous attendons d'être concertés avant passage pour avis en Comité Technique. Tous nos tracts sont sur My Noisy et si vous souhaitez recevoir nos informations, il vous suffit de nous faire une demande par mail.

Après concertation avec la Direction Générale, nous reviendrons vers vous afin faire le point sur les positions que nous adopterons ensemble.